

Communiqué de l'assemblée générale Pau-Pyrénées

Les personnels de Pau réunis en assemblée générale le 18 mai 2010 ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

- Ils s'opposent à la poursuite de la mise en place de l'organisme Pyrénées tel qu'imposé par l'administration, qu'ils jugent contre-productif et dangereux
- Ils ne participeront donc pas au processus de qualifications croisées
- Ils demandent l'application des conclusions du travail de P. Vuillermet telles que présentées en 2007 aux OS
- Ils s'indignent une fois de plus du mépris affiché par leur encadrement et de la parodie de dialogue social qui en découle
- Ils regrettent que leurs collègues de Tarbes ne saisissent pas les enjeux techniques et de sécurité et mettent uniquement au centre de leurs préoccupations des problèmes « d'inéquité statutaire et indemnitaires »
- Ils déplorent que l'administration refuse de considérer l'expertise des personnels sur le terrain. Elle devra donc assumer ses choix politiques faits au détriment de la sécurité
- En conséquence, ils réitèrent leur motion de défiance vis à vis du chef d'organisme

La mise en place de l'organisme et des qualifications imposés unilatéralement ne résout aucun problème ni de capacité ni de sécurité. Elle crée une situation intenable humainement et techniquement.

L'assemblée générale demande aux Syndicats représentant les personnels de Pau-Pyrénées de reconsidérer leurs positions sur le projet acté en CTP DSNA.

Ils exigent une refonte complète du projet.

Motion de l'assemblée générale Pau-Pyrénées

Les personnels de Pau réunis en assemblée générale le 18 mai 2010 ont voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

- Ils s'opposent à la poursuite de la mise en place de l'organisme Pyrénées tel qu'imposé par l'administration, qu'ils jugent contre-productif et dangereux
- Ils ne participeront donc pas au processus de qualifications croisées
- Ils demandent l'application des conclusions du travail de P. Vuillermet telles que présentées en 2007 aux OS
- Ils s'indignent une fois de plus du mépris affiché par leur encadrement et de la parodie de dialogue social qui en découle
- Ils regrettent que leurs collègues de Tarbes ne saisissent pas les enjeux techniques et de sécurité et mettent uniquement au centre de leurs préoccupations des problèmes « d'inéquité statutaire et indemnitaires »
- Ils déplorent que l'administration refuse de considérer l'expertise des personnels sur le terrain. Elle devra donc assumer ses choix politiques faits au détriment de la sécurité
- En conséquence, ils réitèrent leur motion de défiance vis à vis du chef d'organisme